



Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne
Moulin de la Croûte - Rue Léon Versepuy
63200 RIOM
Tél. : 04 73 63 18 27 - Fax : 04 73 64 04 73
E-mail : cren-auvergne@espaces-naturels.fr

RAPPORT MORAL 2007

L'année 2007 a encore été pour le CEPA une année foisonnante d'interventions. Le Rapport d'activités qui vous sera présenté par notre secrétaire Bruno DUBACQ va vous en convaincre. Mais le rapport financier vous montrera, si nécessaire, la difficulté de l'exercice.

En élaborant et en mettant en œuvre notre stratégie, au bénéfice de la biodiversité, nous étions et sommes de plus en plus convaincus qu'il ne peut s'agir là que d'une œuvre collective, que nous ne pouvons mener qu'en partenariat étroit avec les divers acteurs publics et privés de la protection de la nature. Leur présence parmi nous est significative. Et je souhaite que ce partenariat se renforce au cours de l'année 2008.

Depuis 2005 qu'elle a été élaborée, notre stratégie s'est poursuivie et se poursuivra en 2008 autour de ses 3 grands axes sur lesquels je voudrais revenir point par point :

1) Créer, développer et gérer un réseau de sites, afin d'assurer la conservation in situ des habitats et des espèces prioritaires. Il s'agit du cœur de nos activités.

Ce réseau comprenait, au 1er janvier 2008, 173 sites représentant 1473 ha dispersés sur toute l'Auvergne. Nous voulons le rendre plus homogène, tant sur le plan géographique que thématique. Joint aux autres réseaux de sites des conservatoires régionaux qui nous entourent, il doit pouvoir constituer un réseau de corridors biologiques opérationnels. La fédération des conservatoires d'espaces naturels, avec son réseau de 2058 sites préservés, couvrant 121 265 ha, constitue ainsi une base solide dans l'élaboration de la future trame verte et bleue issue du Grenelle de l'environnement.

Dans ce souci d'une plus grande homogénéisation territoriale, nous sommes entrés en 2007 dans les Combrailles, grâce à l'acquisition de 45 ha en compensation des terrains recouverts par l'A89. Il nous faut poursuivre dans cette région de l'Auvergne où les vallées alluviales, les tourbières, les zones humides, sont encore mal connues et peu préservées. Il nous faut aussi développer notre action dans les départements de la Haute-Loire et du Cantal où nous sommes peu représentés.

L'année 2007 a vu la fin du programme Loire Nature 2 et la mise en place du programme Loire Nature 3 dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature 2007-2013. Ce programme va nous permettre, avec la participation financière de nos partenaires ici présents (Etat, CR, AELB, CG03, CG43, CG63, Ville de Clermont-Ferand, Syndicat intercommunal de Chadieu), de poursuivre la préservation des zones alluviales de l'Allier. Mais il va permettre également d'étendre la préservation aux vallées d'affluents, très intéressantes sur le plan de la biodiversité et de la ressource en eau, comme la vallée de la Dore et de l'Alagnon.

La préservation des tourbières s'est poursuivie et a fait l'objet d'une grande diversité d'actions, comme le montrera le rapport d'activités. Ces milieux abritent, en effet, un patrimoine naturel d'un grand intérêt et constituent une ressource en eau qu'il est important de préserver. Ils continueront donc de faire l'objet pour 2008 d'une préoccupation importante pour le CEPA. Je souhaite, en particulier, que le projet conjoint d'intervention sur 3 tourbières du Haut Forez (La Richarde, L'Oule,

La Croix de Barras) puisse aboutir. Il s'agit en effet d'un important projet de préservation de ces milieux sur 5 ans (2008 – 2013) Il présente en outre l'originalité d'associer les CEN Rhône-Alpes et Auvergne, les Conseils régionaux des 2 régions, les Conseils généraux de la Loire et du Puy de Dôme ainsi que le Parc Naturel Régional Livradois Forez.

Il faut aussi souligner la clôture en 2007 de la mission confiée au CEPA d'animer le réseau tourbières Auvergne-Massif Central. Je souhaite que les réflexions qui sont en cours pour la poursuite de cette mission puissent aboutir. Elle permet en effet au CEPA de mener une double action très positive :

- Animer le réseau des organismes travaillant sur les tourbières à l'échelle du Massif central
- Conduire un travail de concertation et d'assistance pour la mise en œuvre d'actions de préservation et de gestion en Auvergne, en lien avec l'ensemble des acteurs concernés (PNR, collectivités territoriales...) : Réalisation de documents de sensibilisation, élaboration de projets.

Dans le cadre de la préservation et de la gestion de notre réseau de sites, je tiens à rappeler que nous avons signé en Juillet dernier le premier bail rural français à contraintes environnementales. Il nous permet de garantir la gestion des sites de la haute vallée des Roblats dans le Forez, par un éleveur qui s'est ainsi engagé à respecter la flore, la faune et la qualité des eaux de cette belle vallée de montagne. Il nous faut poursuivre ce type de bail. Il permet aux associations de préservation de la nature, comme le CEPA, d'avoir une garantie que le bailleur, auquel nous confions la gestion de nos sites, respectera le biotope que nous lui confions. Le Conservatoire a du reste proposé à la commune de Fournol de mettre en œuvre ce type de bail avec un éleveur, sur les terrains que la commune a confié en gestion au CEPA. Et dans le cadre du travail d'animation mené par le CEPA au titre de Natura 2000, un deuxième bail va être signé sur la chaux de Vinzelle par la commune propriétaire des terrains.



Les coteaux du Montrognon (photo CEPA – PM)

Sur la thématique des pelouses sèches je tiens à souligner que le CEPA est un des principaux acteurs de la préservation de ces milieux. Il a en effet développé, depuis plusieurs années, une solide expérience de leur gestion. Elle est confortée par celle du réseau des CEN qui a participé à divers projets dont un projet européen LIFE. Cette expérience a été reconnue par Riom Communauté qui nous a confié la gestion de ses 15 ha de coteaux de Mirabel dans le cadre de la politique ENS du CG 63. Mais aussi par d'autres communes et d'autres propriétaires comme à Ceyrat et à Romagnat pour la préservation du site de Montrognon. Il reste encore des surfaces très importantes de coteaux secs à préserver au nord comme au sud de Clermont-Ferrand pour lesquels le CEPA va s'investir. Mais pour être efficaces, comme je le disais précédemment, nous ne pouvons mener ces actions qu'en partenariat étroit avec les partenaires publics et privés.

2) S'impliquer dans les politiques publiques et accompagner les gestionnaires d'espaces.

C'est pour le Conservatoire le moyen de démultiplier l'action en faveur de la préservation des milieux. Tout au long de ces années de mise en place du réseau de sites, le conservatoire a développé des savoirs faire tant en matière d'études, de diagnostics écologiques, que de mise en œuvre de travaux de gestion. Sa réussite a reposé sur sa capacité à convaincre l'ensemble des interlocuteurs, élus, usagers, propriétaires. Rien ne s'est fait dans la contrainte. Fort de cette expérience, il s'est donc vu confier pour le compte de la DIREN l'animation des Documents d'objectifs de sites Natura 2000. Cinq depuis la mise en œuvre de cette mesure européenne en Auvergne. Le dernier en date, début 2008, concerne le val d'Allier de Jumeaux à Pont-du-Château. Il couvre 2344 ha sur 74 km de rivière et permet la jonction avec le site Natura 2000 animé en aval par le CSA. Les conservatoires animent et suivent la mise en œuvre des objectifs précédemment définis, recensent et assistent techniquement les bénéficiaires.

C'est dans le même esprit que le CEPA participe en tant qu'expert aux commissions techniques d'évaluation des ENS du CG63, qu'il met en œuvre les programmes d'action sur le Val d'Allier en accompagnement de la politique de préservation du Conseil régional et de l'Agence de l'eau Loire Bretagne ou qu'il intervient dans le cadre des politiques des espaces naturels sensibles du Cantal et de Haute-Loire. Notre objectif est de poursuivre et d'étendre cette implication auprès des communes, des communautés de communes. Déjà en 2007, deux communautés de communes nous ont fait confiance en nous confiant l'animation de l'ENS d'initiative locale. L'une d'entre elles, Riom Communauté a même confié au CEPA dans le cadre d'une CPO sur 3 ans, la gestion de ses 15 ha en propriété.



Le val de Morge, labellisé espace naturel sensible du Puy-de-Dôme à l'initiative du SIVOM du Val de Morge (photo CEPA – RL)

C'est enfin dans ce souci de faire bénéficier de son expérience que le conservatoire intervient dans l'élaboration des chartes des parcs naturels régionaux, des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'Allier et de la Dore. Il faut également souligner la qualité du travail en cours avec la société des eaux de Volvic, à travers les études menées sur l'impluvium, en lien avec le CEPIV (Comité pour l'environnement et la protection de l'impluvium de Volvic).

La 3e mission que s'est donnée le Conservatoire est de **favoriser la sensibilisation, l'information et la formation au patrimoine naturel**. Tout au long de l'année le Conservatoire s'est évertué à faire partager la connaissance acquise sur le terrain. Qu'il s'agisse de conférences, de rédaction de plaquettes, de mise en place de journées techniques ou de participations à des congrès. Laisant toutefois aux CPIE ou à d'autres associations dont c'est la fonction, la formation grand public à la connaissance de la Nature, le Conservatoire privilégie l'information technique auprès de spécialistes, de responsables ou d'élus. Je prendrai 2 thématiques pour exemples vécus en 2007 : les zones alluviales et les tourbières. Sur la 1e thématique, dans le cadre du programme Loire nature sur le val d'Allier, le CEPA a animé la communication régionale du programme pour les 3 opérateurs associatifs (CEPA, CSA, LPO Auvergne). Dans le cadre de la préparation du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Allier aval, il a organisé la formation des élus de la CLE, en lien avec la FRANE, au travers de conférences en sales et de visites de terrain. Sur le thème de la préservation des tourbières, dans le cadre de la mission Cellule Assistance Technique, il a assuré des formations de terrain pour sensibiliser des Jeunes agriculteurs. Il a participé à la formation d'étudiants en BTS du Lycée agricole de Neuvic à l'écologie et à la gestion des tourbières de l'Artense.



Dialoguer, expliquer et convaincre :la méthode Conservatoire (photo CEPA – PM)

Cette pluri-activité au bénéfice de la préservation des milieux, le Conservatoire compte la poursuivre pour le prochain exercice avec autant d'enthousiasme de la part de ses bénévoles. Mais aussi de la part de ses salariés, à qui au nom du conseil d'administration, je tiens à rendre hommage pour leur dynamisme, leur compétence et leur dévouement. Maintenant que le Conseil municipal de Riom a voté des crédits pour la réfection du moulin, qui abrite notre siège social, les conditions de travail devraient s'améliorer dans les années à venir. J'en profite pour renouveler, au nom du CEPA mes remerciements à la municipalité de Riom.

Je voudrais aussi rappeler à nos adhérents qu'un des atouts de notre association est de faire partie d'un réseau de conservatoires couvrant la France entière et même l'île de la Réunion depuis cette année. Vous faites donc partie des 8500 adhérents de la fédération des conservatoires d'espaces naturels. Vous bénéficiez ainsi des acquis et des expériences du réseau. En retour sachez que chacune de vos actions contribue à ce réseau.

En conclusion, Je souhaite, au nom du CA, voir se poursuivre et se développer les actions du Conservatoire en synergie et étroite collaboration avec le plus grand nombre d'acteurs. Un seul objectif doit nous réunir : assurer la préservation des milieux naturels pour le bien être des futures générations.

Le Président
Yves GEAY